



## Devenir membre de l'association conflit-rural!

Le Réseau Médiation dans l'espace rural est constitué de médiatrices et médiateurs actifs dans le monde rural. Leur objectif est d'accompagner de manière professionnelle les personnes touchées par un conflit.

Intéressé·e à devenir membre?

### **Membre actif:**

Vous avez accompli une formation en médiation et obtenu la reconnaissance de la FÉDÉRATION SUISSE MÉDIATION (FSM). Vous désirez vous engager activement au sein de l'association, en participant aux événements et formations continues qu'elle organise. Vous promouvez et soutenez les buts de l'association.

En tant que membre actif, vous figurez sur notre site internet et êtes habilité·e à représenter l'association lors d'activités de médiation, conformément aux objectifs fixés.

### **Membre passif:**

Vous êtes une personne ou une institution désireuse d'apporter votre soutien aux buts de notre association, indépendamment de votre domaine d'intervention.

### **Membre intéressé:**

Vous êtes en train d'effectuer votre formation en médiation. Un engagement dans l'espace rural vous intéresse et vous désirez en savoir plus sur cette profession et découvrir les activités de notre association.

### **Membre donateur:**

Vous êtes une personne ou une institution désirant soutenir financièrement les activités et l'engagement de notre association.

### **Cotisations annuelles:**

➤ Membres actifs + Cotisation à la FSM: Fr. 45.- <i>Finance d'inscription unique pour membres actifs: Fr. 250.-</i>	Fr.	225.-*
➤ Membres passifs	Fr.	80.-*
➤ Membres intéressés <i>Durée limitée à deux ans</i>		gratuit
➤ Membres donateurs	min. Fr.	300.-

(\*) Les adhésions en cours d'année seront facturées au prorata

### **Code de déontologie**

Les médiatrices et médiateurs du Réseau Médiation dans l'espace rural adoptent une attitude impartiale et sans parti pris envers les parties au conflit. Ils s'engagent à respecter l'entière confidentialité sur leurs activités de médiations, que ce soit en ce qui concerne les médiés que le contenu des débats.

Les médiatrices et médiateurs du Réseau Médiation dans l'espace rural s'engagent à participer régulièrement à des groupes d'intervision et/ou de supervision, dans lesquels ils pourront conduire une réflexion sur les processus de médiation et sur leur propre pratique.

Les médiatrices et médiateurs du Réseau Médiation dans l'espace rural veillent à ce que le processus se déroule de manière équitable et soutiennent les parties au conflit à trouver une solution juste.

03.2022